

**COTISATION EN FONCTION DE LA VALEUR D'INSCRIPTION ET DE LA DUREE DE LA COMPETITION**

Durée de la compétition <sup>(1)</sup>	Valeur d'inscription jusqu'à 15,245 €	Valeur d'inscription > 15.245 € à 30.000 €	Valeur d'inscription > 30.000 € <sup>(2)</sup>	Valeur d'inscription > 30.000 € <sup>(3)</sup>
8 Jours maximum	60 €	0,4 % de la valeur	180 € <sup>(4)</sup>	0,5 % de la valeur
8 à 14 jours	90 €	0,6 % de la valeur	275 €	1,0 % de la valeur
15 à 21 jours	120 €	0,8 % de la valeur	365 €	1,5 % de la valeur
22 à 28 jours	150 €	1,0 % de la valeur	460 €	2,0 % de la valeur

(1) Y compris les voyages et la période d'entraînement.

(2) Matériels déjà inscrits à l'année à l'ANEPVV pour une valeur supérieure à 30.000 €.

(3) Matériels non inscrits normalement à l'ANEPVV.

(4) Pour la durée totale de la compétition.